



Commission Permanente

du 17 novembre 2008

au Conseil Régional de Rennes

Étaient présents :

Madame Martine PINARD, MISE d'Ille et Vilaine.

Messieurs Claude DELABROSSE, Maison de la Consommation et de l'Environnement – Michel DEMOLDER, Président du Syndicat Intercommunal de la Seiche Aval – Marcel LE BOTERFF, Maire d'Elven – Serge LE DAFNIET, Diren Bretagne – Jean-René MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne – André PIQUET, Maire de Bohal – Camille RIGAUD, Eaux et Rivières de Bretagne – Yvon SIOU, Agence de l'Eau Loire Bretagne – Thierry TRAVERS, Président du Syndicat Intercommunal du Chevré – Charles TOUFFET, Diren Bretagne.

Étaient Excusés :

Mesdames Annie DAVY, Maire de Bédée – Christine LELIEVRE, Maire de Sévérac.

Messieurs Aimé CHAUVIN, Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique – Paul FERRAND, MISE de Loire-Atlantique – Dominique JULAUD, Conseiller Général d'Ille et Vilaine – Joseph MENARD, Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine.

Relevé de décisions

1 Règles de fonctionnement

La CP a procédé à la lecture de l'ancien règlement intérieur pour le transformer en "règles de fonctionnement". Ce texte sera proposé au vote de la prochaine CLE.

2 Etude stratégique pour la révision du SAGE

Une trame pour le cahier des charges de l'étude stratégique préalable à la révision du SAGE a été examinée par la CP.

Le débat principal a porté sur le poids à donner à l'évaluation des résultats (qualité de l'eau par exemple) dans cette étude qui est un préalable stratégique général au travail de révision du SAGE.

Il a été décidé qu'une synthèse globale des résultats observés serait incorporée au cahier des charges. Le cahier des charges rédigé sera validé définitivement par les membres de la CP (courrier électronique). La CP se réunira pour donner un avis consultatif sur le choix du prestataire avant la décision de l'EPTB Vilaine.

3 Conventonnement EPTB/CLE

Un projet de convention réglant les rapports mutuels entre la CLE et l'IAV-EPTB Vilaine avait été préparé en 2007. Les nouvelles règles de fonctionnement prévoient expressément la mise en place d'une telle convention.

Les membres de la CP ont reçu le texte de ce projet de convention sur lequel ils réagiront dans les jours à venir.

4 Agenda

Les sessions prochaines sont prévues :

Le 12 janvier	14h 30	Commission Permanente à Rennes			
Le 30 janvier	14h30	CLE (Pénestin)	Ordre du Jour :	Règles de	
		fonctionnement, Estuaire, Poissons migrateurs			
Le 16 mars	14h30	Commission Permanente à Rennes			
Le 27 avril	14h30	CLE (Loudéac)	Ordre du Jour :	avis sur le SDAGE	
Le 26 juin	14h30	CLE (La Guerche)	Ordre du Jour :	Stratégie de révision du SAGE	